

Le Snec-CFTC vous  
souhaite une  
bonne année scolaire.

**Revalorisation du point de la  
fonction publique :  
3,5 % qui ne suffiront pas**

- 3,5 %, c'est beaucoup moins que la hausse des prix (5,2 % sur les 12 mois précédents).
- La revalorisation du point se fait en décalage de la hausse des prix.

Le courrier des élus Snec-CFTC au ministre :



Les nouvelles grilles de rémunération :



La Gipa 2022 versée au titre de l'année 2021 :



Les primes d'attractivité (primes Grenelle) :



ou retrouvez ces documents sur [snec-cftc.fr](http://snec-cftc.fr)

**Le Snec-CFTC reçu au ministère**

- Par la sous-direction ministérielle de l'enseignement privé le 24 juin.
- Par le directeur de cabinet le 11 juillet.

Ces deux rencontres :

- ont été l'occasion de rappeler un certain nombre de nos demandes pour le pouvoir d'achat de tous, pour diminuer la précarité des maîtres délégués, pour sécuriser le temps de travail et améliorer la qualité de vie au travail ;
- ont permis d'avancer sur des dossiers individuels traités par nos services.



En haut : Anne Cabaret (responsable du service 1<sup>er</sup> degré) et Véronique Cotrelle (responsable du service protection sociale).

En bas : Emmanuel Iltis (responsable du service 2<sup>nd</sup> degré et élu CCMMEP), Annie Toudic (présidente), Jean-Marc Huart, directeur du cabinet.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, JE VOTE Snec-CFTC  
à la CCMD/I et au CCMMEP.**